



## Ordonnance de télécom CRTC 2018-467

Version PDF

Références : 2018-436 et 2018-448

Ottawa, le 14 décembre 2018

### Diverses compagnies – Approbation définitive de demandes tarifaires

1. Le Conseil **approuve de manière définitive** les demandes tarifaires suivantes :

<b>Demandeur</b>	<b>Avis de modification tarifaire et description</b>	<b>Date de la demande</b>	<b>Date d'entrée en vigueur</b>
9315-1884 Québec inc.	AMT 11 Tarif général – Modalités de service – Résiliation du service par l'abonné	8 novembre 2018	8 décembre 2018
Norouestel Inc.	AMT 1033 Tarif général – Modifications aux services Internet par câble	9 novembre 2018	3 décembre 2018
Sogetel inc.	AMT 187 Tarif général – Modalités de service – Résiliation du service par l'abonné	8 novembre 2018	8 décembre 2018

2. Le Conseil n'a reçu aucune intervention relativement aux demandes.
3. Des pages de tarif modifiées doivent être publiées dans les 10 jours civils suivant la date de la présente ordonnance. Les pages de tarif modifiées peuvent être présentées au Conseil sans page de description ni demande d'approbation; une demande tarifaire n'est pas nécessaire.

Secrétaire général